

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DU SIEL-TE

Séance du 12 février 2024

Nombre de membres du
Bureau :

En exercice : 34
Présents : 21
Pouvoirs : 7
Votants : 28

L'an deux mille vingt-quatre,
Le douze février,
À quatorze heures trente,
se sont réunis à Montrond les Bains, les membres du Bureau du SIEL-TE Loire, sous la Présidence de Madame Marie-Christine THIVANT, Présidente du SIEL-TE Loire, dûment convoqués le six février deux mille vingt-quatre.

OBJET

**Délibération
2024_02_12_03B
Convention de partenariat
Siel-TE Loire – EPASE -
Dissimulation rues
Ferdinand et Neyron à
Saint-Étienne :**

Présents :

Mme Marie-Christine THIVANT, Présidente
Georges BERNAT, Henri BONADA, Vincent BONNICI, Patricia CHAUVE,
Marc CHAVANNE, Jean-Louis CHOUVELLON, Marianne DARFEUILLE,
François DUMONT, Martial FAUCHET, Béatrice FOURNEL, Michel
GANDILHON, Thierry GOUBY, Gilles PERRONNET, Didier PONCET,
Pascal PONCET, Daniel PRUD'HOMME, Serge RAULT, Pierre SIMONE,
Bernard SOUTRENON, Jean-Paul TISSOT.

Formant la majorité des membres en exercice.

Votes Pour : 28

Vote Contre : 0

Abstention : 0

Pouvoirs déposés :

- Mandant : M. BAROU	- Mandataire : M. GOUBY
- Mandant : M. CHARGUEROS	- Mandataire : Mme THIVANT
- Mandant : M. DESHAYES	- Mandataire : M. BONADA
- Mandant : Mme FAYOLLE	- Mandataire : M. CHAVANNE
- Mandant : M. HEYRAUD	- Mandataire : M. SOUTRENON
- Mandant : M. LIMOUSIN	- Mandataire : M. GOUBY
- Mandant : M. VERICEL	- Mandataire : M. SOUTRENON

Absent(s) excusé(s) :

Gérard BAROU, Jean-Paul CAPITAN, Nicolas CHARGUEROS, Sébastien DESHAYES, Sylvie FAYOLLE, Annick FLACHER, Stéphane HEYRAUD, Marc LAPALLUS, Alain LIMOUSIN, Didier PICARD, Séverine REYNAUD, Pierre VERICEL, Xavier VILLARD.

Le secrétariat a été assuré par Mme Béatrice FOURNEL.

Madame la Présidente expose :

CONSIDERANT l'Etablissement Public d'Aménagement de Saint-Etienne-(EPASE)-en charge de projets d'aménagement et de construction sur la Ville de St Etienne, qui doit réaliser la dissimulation des réseaux secs dans le cadre de l'aménagement des rues Ferdinand et Neyron ;

CONSIDERANT sa volonté de mettre en œuvre sa politique en matière d'aménagement de ce projet ;

CONSIDERANT que le SIEL-TE Loire est compétent pour la réalisation de projets d'électrification public ;

CONSIDERANT qu'il est impossible pour l'EPASE d'adhérer au SIEL-TE Loire en raison de ses statuts ;

CONSIDERANT qu'il convient de signer une convention de partenariat entre le SIEL-TE Loire et EPASE par laquelle le Syndicat s'engage à réaliser la dissimulation des réseaux électriques basse tension et le génie civil télécom en coordination rues Ferdinand et Neyron ;

CONSIDERANT que le montant de la participation aux travaux sera remboursé au SIEL-TE Loire par EPASE.

Après en avoir délibéré, le Bureau du SIEL-Territoire d'Energie Loire, à l'unanimité /~~la majorité~~ :

APPROUVE le projet de convention de partenariat entre le SIEL-TE Loire et l'EPASE,

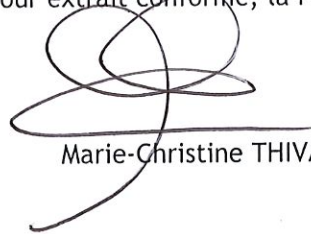
AUTORISE Mme la Présidente à signer cette convention ainsi que toutes pièces à intervenir relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance

Le 12 février 2024

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme, la Présidente



Marie-Christine THIVANT

Publiée le

Madame la Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LYON dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.